

| Nombre de membres            |             |                                     |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62                           | 15          | 18                                  |

Date de la convocation  
19 juin 2025

Numéro de la délibération  
25-12

**Objet de la Délibération**

Mobilisation de l'enveloppe régionale pour un soutien préparatoire à un projet de coopération LEADER (Fous de bassan !, GAL Loire Beauce, GAL Pays des Châteaux, GAL Lasithiou)

Légalement convoqué, le Comité Syndical s'est réuni lors d'une première séance à la salle du Conseil municipal de Chaingy le mardi 17 juin 2025 à 18h. Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance, l'ordre du jour a été reporté au mardi 8 juillet 2025 à 17h00 à la salle des mariages de Saint-Ay (45130).

C'est lors de cette deuxième séance que les délibérations ont pu être prises légalement, conformément à l'article L2121-17 du CGCT et à l'article 14 du règlement intérieur du PETR Pays Loire Beauce, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Dominique LORCET (Chevilly), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Jean-Yves GUINARD (suppléant de Aurore CARO – Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC – Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Pascal FOULON (Saint-Ay), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Florence VILLETTE (suppléante de Laurent SIMONNET – Meung-sur-Loire)

A donné pouvoir : Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés) à Muriel BATAILLE (Tournois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtres) à Dominique LORCET (Chevilly), David JACQUET (Artenay) à Marie-Paule DUMINIL (Cercottes).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois)

La Compagnie théâtrale des Fous de bassan ! a sollicité le programme LEADER pour le projet « l'eau, c'est la vie » ; projet qui vise à mettre en relation des agriculteurs, citoyens et élus à réagir sur le conflit d'utilisation de l'eau sur le territoire du Pays Loire Beauce. Se déroulant sur 2025 et 2026, ce projet vise à favoriser le dialogue entre acteurs agricoles, citoyens et scientifiques autour des enjeux de l'eau à travers une démarche artistique, participative et comparative entre territoires. Ce projet de transition et de lien vient créer de nouveaux récits autour, de l'eau et de l'agriculture avec, d'une part, le croisement des regards artistiques, scientifique et émotionnel et d'autre part, la mise en réseau des territoires pour renforcer les coopérations rurales.

| Nombre de membres            |             |                                     |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62                           | 15          | 18                                  |

Date de la convocation  
19 juin 2025

Numéro de la délibération  
25-12

#### Objet de la Délibération

Mobilisation de l'enveloppe régionale pour un soutien préparatoire à un projet de coopération LEADER (Fous de bassan !, GAL Loire Beauce, GAL Pays des Châteaux, GAL Lasithiou)

Ce projet présente la culture comme un outil de médiation entre l'agriculture, l'environnement et la société, soulignant l'implication directe de la population locale.

Dans le prolongement de ce premier projet, les Fous de bassan ! ont souhaité élargir ce projet « l'eau, c'est la vie » au Pays des Châteaux et à un GAL européen. L'opportunité de s'associer à un GAL de Crêtes a été saisie par les Fous de bassan ! car ces trois territoires présentent un enjeu fort sur la thématique de l'eau.

Porté par la compagnie des fous de Bassan ! ce projet mobilise l'enveloppe régionale LEADER fléchée vers la coopération et ne vient donc pas consommer les crédits du GAL Loire Beauce.

Ce projet de coopération internationale peut bénéficier d'une phase préparatoire en sollicitant la structure porteuse du GAL Loire Beauce.

#### Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident

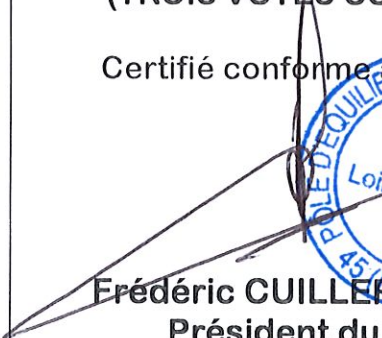
- De solliciter la Région Centre-Val de Loire au titre de l'enveloppe LEADER fléchée vers le soutien préparatoire aux projets de coopération internationale selon le plan de financement prévisionnel suivant :

| Dépenses                              | TTC      | Recettes                                                                 |          |
|---------------------------------------|----------|--------------------------------------------------------------------------|----------|
| Déplacements, hébergement, traduction | 10 000 € | Enveloppe régionale LEADER fléchée vers la coopération Pays des Châteaux | 8 000 €  |
|                                       |          | Pays Loire Beauce                                                        | 1 000 €  |
|                                       |          |                                                                          | 1 000 €  |
| Total                                 | 10 000 € | Total                                                                    | 10 000 € |

- D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à ce projet

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ  
(TROIS VOTES CONTRE ET UNE ABSTENTION)**

Certifié conforme au Registre des délibérations,

  
**Frédéric CUIILLERIER**  
Président du  
PETR Pays Loire Beauce

  
**Michel FAUGOUIN**  
Secrétaire de séance